



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*Le ministre d'État,  
ministre de la transition écologique et solidaire*

Paris, le 20 MARS 2018

Madame la Secrétaire générale,

Par courrier en date du 27 février 2018, vous appelez mon attention sur la situation de la délégation à la mer et au littoral (DML), dont le rattachement à la direction des affaires maritimes (DAM) a été soumis au comité technique de l'administration centrale, le 7 mars.

Je tiens tout d'abord à vous préciser qu'il n'est nullement question de supprimer la DML, mais bien de conforter son existence, ses missions et son action, en l'intégrant dans une direction d'administration centrale - la Direction des affaires maritimes - qui accompagne l'ensemble des politiques publiques ayant trait à la mer.

Ainsi, l'intégration de la DML à la DAM lui offrira un cadre de fonctionnement pérenne, un environnement professionnel élargi et un lien resserré avec l'administration maritime déconcentrée, qu'il s'agisse des directions interrégionales de la mer (DIRM) et des directions de la mer (DM outre-mer), qui animent la démarche de planification stratégique mer et littoral sur les façades et dans les bassins maritimes, ou des délégations mer et littoral des directions départementales des territoires et de la mer (DDTM).

L'objectif de ce rapprochement est bien de consolider la prise en compte des enjeux de la mer et du littoral au sein du ministère de la transition écologique et solidaire, condition d'une action interministérielle efficace.

Concernant le pilotage, le directeur des affaires maritimes sera également nommé délégué à la mer et au littoral. Il disposera d'un adjoint en charge de l'équipe de la DML.

Enfin, en réponse à votre interrogation sur les moyens dont bénéficiera la DML, je peux vous assurer qu'il n'y aura aucun impact budgétaire à déplorer. Au contraire, le rattachement de la DML à la DAM lui offrira une assise administrative et budgétaire, ainsi qu'une proximité avec les services support qui lui fait actuellement défaut.

Je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire générale, l'expression de mes meilleures salutations.

Nicolas HULOT

**Madame Véronique THYS**  
**UFETAM / CFDT**  
**Arche de la Défense – colline sud – Plot I**  
**30 passage de l'Arche**  
**92 055 PARIS LA DEFENSE Cedex 04**